

Gironde : pourquoi les Ford-Blanquefort sont à Strasbourg pour déposer un recours devant le Conseil de l'Europe



Les représentants de la CGT-Ford comptent bien "utiliser tous les outils" en leur possession pour sauver l'usine Ford de Blanquefort. C'est la raison pour laquelle ils se sont rendus ce 20 mai à Strasbourg au Conseil de l'Europe. / © FTV

La CGT-Ford épuise tous les recours juridiques possibles pour faire face au géant américain et sauver l'usine girondine. L'objectif aujourd'hui à Strasbourg : que l'état français "respecte le droit international", notamment sur la question des licenciements. Une démarche à long terme.

Par C.O Publié le 20/05/2019 à 17:16 Mis à jour le 20/05/2019 à 17:36

"Nous saisissons tous les outils que nous avons pour faire respecter le droit des travailleurs" explique Philippe Poutou au nom de la CGT-Ford.

En mars dernier un recours a déjà été déposé devant l'OIT (Organisation Internationale du Travail) à Genève. La venue de représentants syndicaux à Strasbourg aujourd'hui, est selon eux, "la suite logique" de leur action juridique. Ils y ont donc saisi le Conseil de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe à Strasbourg

Faire en sorte que l'Etat français "respecte le droit international"

Selon Philippe Poutou, "sur les questions de protection contre les licenciements, il se trouve que la législation française est en contradiction avec le droit international, que ce soit avec la convention de l'OIT ou avec la Charte Sociale Européenne".

La CGT-Ford a donc décidé de faire valoir le droit européen pour sauver l'usine, estimant que "les licenciements économiques ont besoin d'un motif économique, pas seulement d'une cause "réelle ou sérieuse" mais d'une "cause nécessaire" comme l'indique la Charte Sociale Européenne ou la convention de l'OIT".

Voyez les détails du recours déposé aujourd'hui par la CGT-Ford devant le Conseil de l'Europe :

- Voyez les détails du recours déposé aujourd'hui par la CGT-Ford devant le Conseil de l'Europe

[View image on Twitter](#)



[L'Humanité](#)

✓ [@humanite_fr](#)

Les [#Blanquefort](#) déposent, ce lundi, à Strasbourg, un recours devant le Conseil de l'Europe en vue de revenir sur la fermeture du site et le refus de [#Ford](#) de l'offre du repreneur Punch-Powerglide.



<http://bit.ly/2VBzvl8>

3
[10:00 AM - May 20, 2019](#)

[See L'Humanité's other Tweets](#)

Une "bataille" collégiale qui sera longue

Ce matin, les Ford ne sont pas venus seuls. Des représentants d'autres syndicats, d'autres entreprises se sont joint à la délégation. La démarche est donc collégiale et aura, ou pas, des résultats à long terme.

Ce sont des batailles qui sont assez longues. Donc, là, on est sur des batailles qui sont collectives. On pense plus à l'après. On pense aux autres, explique Philippe Poutou.

" Il n'y a pas juste les salariés de Ford qui sont en train de se faire licencier aujourd'hui", conclut l'ex-candidat à la présidentielle.

Pour quels résultats ?

La délégation s'attaque clairement aux conditions du licenciement en général en France. Et veut par le biais de l'Europe, traiter de plusieurs questions notamment les indemnités de licenciement, les réparations, les réintégrations possibles.

"Il y a évidemment ce qui fait polémique à travers les tribunaux prud'hommaux", dit Philippe Poutou. "C'est la question du plafonnement des indemnités de licenciement, aussi ce qui concerne le droit de réparation du licenciement".

On demande qu'il y ait un droit de réintégration à partir du moment où le licenciement est reconnu sans cause réelle et sérieuse, explique-t-il.

Écoutez Philippe Poutou au micro de nos confrères de France 3 Grand Est :

Gironde : les Ford Blanquefort sont à Strasbourg pour déposer un recours devant le Conseil de l'Europe, écoutez Philippe Poutou

Ford déjà assigné en justice en France

Parralèlement la procédure lancée en France par le syndicat à l'encontre de Ford se poursuit. La CGT a assigné Ford en justice. Les raisons invoquées : l'absence de motif économique, et le refus de l'offre du seul repreneur en lice (le Belge Punch-Powerglide). L'audience devant le TGI de Bordeaux aura lieu le 4 juin prochain.

Les Ford attendent toujours de savoir s'ils auront le soutien de l'Etat dans cette procédure. Bruno Le Maire est intervenu à plusieurs reprises dans ce dossier notamment en mars dernier. Il avait alors demandé 20 millions d'euros à Ford pour pouvoir mettre en oeuvre la "réindustrialisation" du site girondin.

Pour rappel...

L'usine Ford est implantée à Blanquefort depuis 1972. Elle a employé jusqu'à 3.600 salariés, mais aujourd'hui on en compte 850. En février 2018 le groupe américain a annoncé son intention de se désengager de Blanquefort. La production doit normalement cesser en juillet prochain.